

SÉANCE RÉGULIÈRE DU 05 AOÛT 2008

Procès-verbal de la session régulière du conseil municipal de Sainte-Croix, M.R.C. de Lotbinière, tenue mardi le cinquième jour du mois d'août en l'an deux mille huit, au lieu habituel des sessions dudit conseil, à 20 : 00 heures.

Présents : **LE MAIRE :**
Monsieur Jacques Gauthier

LES CONSEILLERS :
Jean Lafleur
Berchmans Dancause
Michel Routhier
Gratien Tardif
Jean-Pierre Ducruc
Michel Cameron

Tous membres du conseil et formant quorum.

Directeur général et secrétaire-trésorier : Monsieur Bertrand Fréchette

Présence de 6 citoyens.

ORDRE DU JOUR

Prière – Ouverture

- 1) Adoption de l'ordre du jour
- 2) Procès-verbal - Séance régulière du 02 juillet 2008
- 3) Municipalité de Sainte-Croix
 - Comptes à payer et transfert(s) budgétaire(s)
 - Démission de Mme Nathalie Bolduc, secrétaire
- 4) Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc.
 - Comptes à payer
- 5) Demande d'aide financière – Coopérative jeunesse de services de Lotbinière
- 6) Urbanisme
 - Rapports du comité consultatif d'urbanisme (18 juin et 16 juillet 2008)
 - Dépôt
 - Demande de dérogation mineure
 - Dossier Canada Pipe Company Ltd, lot 3 592 330
 - Dossier de Mme Doris Morency, lot 3 591 734
- 7) Voirie
 - Projet de développement de la rue Marcel-Faucher (prolongement phase 2)
 - Éclairage public – Soumission(s)
 - Honoraires professionnels n° 2 (Test Tech inc.)
 - Prolongement de la rue Leclerc et du chemin de l'Aqueduc
 - Adoption du règlement d'emprunt numéro 413-2008
 - Projet de développement rue Desrochers
 - Asphaltage - Soumission(s)
 - Rapiéçage mécanique des chemins et rangs
 - Décompte progressif n° 2 et réception finale
- 8) Hygiène du milieu
 - Usine de traitement de l'eau potable à Saint-Édouard
 - Construction d'un 3^{ème} puits et d'infrastructures à Saint-Édouard
 - Participation financière n° 17 de Saint-Édouard (G.P.C. Excavation inc.)

SUITE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 05 AOÛT 2008

Construction d'une conduite d'amenée et mise aux normes des installations de captage P1 & P2

- Directive de changement n° 3
- Décompte progressif n° 1 (Les Excavations H. St-Pierre inc.)

Réfection d'émissaire

- Avis de motion (règlement d'emprunt n° 414-2008)

9) Varia

M.R.C. de Lotbinière

- Participation et nomination aux loisirs intermunicipaux

Commission de toponymie du Québec

- Verbalisation du lot 3 856 179 chemin « du Quai »

Chambre de commerce de Lotbinière

- Appui au Pacte rural 2

Maison de la Famille de Lotbinière

- Dépôt du rapport de consultation du 04 mai 2008

Avis d'évacuation

- Recommandations du ministère des Transports du Québec

Période de questions

Levée de l'assemblée

196-2008

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

197-2008

PROCÈS-VERBAL – SÉANCE RÉGULIÈRE DU 02 JUILLET 2008

IL est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance régulière de la municipalité de Sainte-Croix du 02 juillet 2008 tel que transcrit au livre du procès-verbal des délibérations.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX

198-2008

COMPTES À PAYER ET TRANSFERT(S) BUDGÉTAIRE(S)

IL est proposé par Michel Cameron, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

MUNICIPALITÉ

SALAIRES DE JUILLET 2008 - RATIFICATION

SALAIRES BRUTS DU 22 JUIN 2008 AU 26 JUILLET 2008	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	7 034.60
	INSPECTEUR MUNICIPAL	7 324.75
	URBANISME	3 920.72
	SALAIRES DES EMPLOYÉS DE L'ADMINISTRATION, BRIGADE, POMPIERS, INCENDIE, VOIRIE, RÉSEAU, CONCIERGERIE, T/JEUX & POLYVLTE	20 793.54
	AVANTAGES SOCIAUX	6 181.95
	SOUS-TOTAL	45 255.56

COMPTES PAYÉS DE JUILLET 2008 - RATIFICATION

ACCESSOIRES À INCENDIE DE QUÉBEC INC.	INSPECTION VISUELLE & AIR PACK (49)	859.53
BELL MOBILITÉ	MESSAGERS INC. & P/RÉPONDANTS	238.26

SUITE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 05 AOÛT 2008

BLOUIN AUTO INC.	ENTRETIEN CAMION (711) INCENDIE	83.24
BUROPLUS ST-EX	FOURNITURE DE BUREAU	41.56
CLÉMENT CHRÉTIEN	ESSENCE COMITÉ EMB.	50.97
COMMUNICATIONS MÉTRO-POLITAINE	ACHAT TÉLÉPHONE & OREILLETTE VOIRIE	225.72
CONSTRUCTION LEMAY INC.	RÉFECTION RUE POULIOT DÉCOMPTE PROGRESSIF # 1	259 642.52
	RÉFECTION RUE POULIOT DÉCOMPTE COMPLÉMENTAIRE PROGRESSIF # 1	34 154.22
CONSTRUCTION S.R.B.	SCIAGE BORDURE BÉTON (450,49 \$ PAYÉ/RÉAL HABEL & DENIS BOISVERT)	471.36
EMCO QUÉBEC LTÉE	MANCHON & SELLETTE (86,55 \$ PAYÉ/R.POULIN)	819.30
FORMATION URGENCE VIE	MÉDICAMENTS & FOURNITURE MÉDICALE P/RÉPONDANTS	80.23
GAÉTAN LALIBERTÉ	REMB. TAXES MUNICIPALES	1023.40
GROUPE CASTONGUAY INC.	ENT. RÉSEAU ÉCLAIRAGE PUBLIC (MAI)	677.93
	ENT. RÉSEAU ÉCLAIRAGE PUBLIC (JUIN)	677.93
GAUDREAU ENVIRONNEMENT INC.	DÉPÔT MUN. TERRAIN BALLE & RUE GARNEAU	397.11
	SERVICE JUILLET 2008	10003.17
HYDRO-QUÉBEC	STATION POMPAGE RUE GARNEAU	1 413.55
	ÉCLAIRAGE URBAIN	992.74
	ÉCLAIRAGE RURAL	121.13
	CENTRE COMMUNAUTAIRE	542.39
	GARAGE MUNICIPAL	72.97
	USINE D'EAU POTABLE ST-ÉDOUARD	2 110.96
INSPEC-SOL INC.	SURVEILLANCE DES TRAVAUX RUES POULIOT & MARCEL-FAUCHER	2553.80
JEAN-MARC AUGER	ESSENCE COMITÉ EMB.	90.01
JOHN MEUNIER	RÉACTIF POUR TEST EN LABORATOIRE	444.09
	CRÉDIT CHLORE	-34.32
LAERDAL MEDICAL CANADA LTD	DÉFIBRILLATEUR P/RÉPONDANTS	3 608.61
LAROSE & FILS LTÉE	PRODUITS D'ENTRETIEN C/COMM.	108.62
	PRODUITS D'ENTRETIEN C/COMM.& U/EAU	323.85
	PRODUITS D'ENTRETIEN C/COMM.	17.71
LES EXCAVATIONS STE-CROIX INC.	TRAVAUX RUE MARCEL-FAUCHER	10 779.38
	TRAVAUX RUE LECLERC & CH. DE L'AQUEDUC	11 513.25
	TRAVAUX RUE MARCEL-FAUCHER	26 929.79
	TRAVAUX RUE MARCEL-FAUCHER	609.53
	TRAVAUX RUE MARCEL-FAUCHER & PARC J.G.F	1 214.78
	RETENUE SPÉCIALE RÉFECTION DES 5 RUES	5 697.50
LES PUBLICATIONS LE PEUPLE	APPEL D'OFFRES DÉNEIGEMENT CÔTE & RUE DU BATEAU, TROTTOIRS	279.25
LES P'TITS MOTEURS ENR.	RÉP. SCIE À BÉTON VOIRIE	46.79
LES SERVICES 10-10 INC.	TEST ANNUEL AUTOPOMPE # 411 INCENDIE	563.82
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY	ACHAT VOLUMES	174.63
	ACHAT VOLUMES	36.70
MARCELLE LEMAY	ACHAT ARTICLES JARDINAGE COMITÉ EMB.	46.12
MEUNERIE GÉRARD SOUCY INC.	ENGRAIS FLEURS COMITÉ EMB.	30.90
	MÉLANGE DES RIVES PARC. J.G. FOURNIER	230.27
	SEMENCE À GAZON PARC J.G. FOURNIER	944.04
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	REMISE JUIN 2008	10 932.57
MINISTÈRE DU REVENU- DIRECTION DU REGISTRE DES ENTREPRISES	DÉMANDE CONSTITUTION PERSONNE MORALE LOISIRS	186.76

SUITE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 05 AOÛT 2008

MUNICIPALITÉ DE ST-ÉDOUARD	SERVICE REÇUS INCENDIE RUE LAROCHE	394.00
	SERVICE REÇUS INCENDIE 3IEME RANG OUEST	250.00
OXYGÈNE PRO-TECH INC.	GAZ PREMIERS RÉPONDANTS	27.09
	GAZ PREMIERS RÉPONDANTS	31.35
	GAZ PREMIERS RÉPONDANTS	22.37
	GAZ PREMIERS RÉPONDANTS	31.35
	GAZ PREMIERS RÉPONDANTS	31.35
PATRICK POULIN	REMB. DÉPÔT GARANTIE	100.00
PAVAGE LAGACÉ & FRÈRES	RAPIÉÇAGE DES RUES & AIRES DE REPOS (6)	38 883.32
PHARMACIE STE-CROIX INC.	EAU INCENDIE	16.14
POSTES CANADA	AVIS MUNICIPAL NO. 85 & NO. 86	251.16
PRODUITS CHIMIQUES CCC LTÉE	PERMANGANATE DE POTASSIUM	1 995.63
QUINCAILLERIE MAURICE HAMEL & FILS INC.	VERRE DOUBLE (SERRE ÉCOLE) INCENDIE	33.79
	COLLE POUR RÉP. PORTE COUPE FEU VOIRIE	4.48
	VIS À BOIS COMITÉ EMB.	12.84
	BOIS POUR ESTRADE T/JEUX	6.21
	SECATEUR & COUPE PELOUSE COMITÉ EMB.	29.26
	BACHES INCENDIE	27.36
	VENTILATEUR INDUSTRIEL INCENDIE	75.04
	CHAUSSONS INCENDIE	169.21
	CIMENT À BÉTON VOIRIE	17.97
	SABLE FILTRATION U/EAU	29.73
RAY-CAR	PIERRE CONCASSÉE RÉSERVE VOIRIE	258.77
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	REMISE JUIN 2008 (ASS. COLL.)	3 131.41
	REMISE JUIN 2008	2 250.40
SERRES LAMBERT ENR.	ACHAT BOÎTES FLEURS & FLEURS COMITÉ EMB.	213.67
	ACHAT PAILLIS CÈDRE & FLEURS COMITÉ EMB.	823.60
	ACHAT FLEURS, JARDINIÈRE COMITÉ EMB.	54.72
SOCIÉTÉ MUTUELLE DE PRÉVENTION INC.	FRAIS DE GESTION DOSSIERS CSST JUILLET À DÉCEMBRE 2008	618.35
SNC-LAVALIN INC.	HON. PROF. RELEVÉS, PLANS & DEVIS RUE POULIOT	12 468.62
STANDARD LIFE	ASSURANCE COLLECTIVE JUILLET 2008	1 532.64
SUPERMARCHÉ STE-CROIX INC.	GOÛTER INCENDIE RUE DE LA FABRIQUE	52.39
SYNDICAT DES EMPLOYÉS MUN.	REMISE JUIN 2008	290.72
SYSTÈME DE SÉCURITÉ CONCEPT	RACC. CENTRALE (3 MOIS)	
	HÔTEL DE VILLE	54.18
	INCENDIE	54.18
	U/EAU	54.18
	GARAGE MUNICIPAL	54.18
	STATION POMPAGE RUE GARNEAU	54.18
TÉLUS COMMUNICATIONS INC.	DÉGRILLEUR	54.18
	SERVICE TÉLÉPHONIQUE JUIN U/EAU	66.15
	SERVICE TÉLÉPHONIQUE JUIN	974.61
	SERVICE TÉLÉPHONIQUE JUILLET U/EAU	61.56
TÉLUS MOBILITÉ	CELLULAIRES VOIRIE, MAIRE & CONCIERGE	134.98
TOSHIBA SOLUTIONS D'AFFAIRES	CONTRAT PHOTOCOPIEUR (PHOTOCOPIES AVRIL, MAI & JUIN)	296.64
ULTRAMAR (BNC)	ESCOMPTE ULTRAMAR	-1.30
	ESCOMPTE ULTRAMAR	-11.60
	ESSENCE GMC	131.00
	ESSENCE GMC	125.00
	ESSENCE DAKOTA	80.19
	ESSENCE DAKOTA	81.16
	ESSENCE INCENDIE	97.01

SUITE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 05 AOÛT 2008

	ESSENCE INCENDIE	260.00
	ESSENCE INCENDIE	100.00
	ESSENCE INCENDIE	54.07
	ESSENCE INCENDIE	96.01
	ESSENCE INCENDIE	63.57
	ESCOMPTE ULTRAMAR	-6.71
VEOLIA SERVICES À L'ENVIRONNEMENT	NETTOYER PUISARD & CONDUITE RUE GARNEAU	389.99
INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S)	FRAIS DE FINANCEMENT	208.00
	SOUS-TOTAL	459688.99

COMPTES À PAYER DE JUILLET 2008

ASCENSEURS THYSSEN-KRUPP	ENT. TRIMESTRIEL (AOÛT, SEPT. & OCT.)	643.39
BERGERON & PARIZEAULT NOTAIRES	HON. PROF. (CESSION TERRAINS/C.J. PICARD)	533.06
BIOLAB- DIVISION THETFORD	ANALYSE D'EAU	63.72
	ANALYSE D'EAU	382.02
BUREAU DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LOTBINIÈRE	AVIS MUTATION	54.00
BUROPLUS ST-EX	FOURNITURE DE BUREAU	27.08
CLAUDE GARNEAU	EAU INCENDIE	48.00
CONSTRUCTION LEMAY INC.	RETENUE RÉFECTION RUE POULIOT (10%)	32 644.08
DÉNEIGEMENT LAURIER 1996 SENC	NIVELAGE DES RANGS VOIRIE.	654.68
ENVIROFLEX	NETTOYAGE GRILLES DE RUE, BOÎTE DE VAN POSTES LAFLEUR, LECLERC & FOSSE SEPTIQUE	1 274.36
JOHN MEUNIER	PRODUITS CHIMIQUES U/EAU	261.78
LAROSE & FILS LTÉE	PRODUITS D'ENTRETIEN C/COMM.	157.98
LE GROUPE SPORTS-INTER PLUS	ÉPANDEUR À 4 ROUES PNEUMATIQUES LOISIRS	575.61
LES ENTREPRISES J.F.BLANCHET INC.	RÉPARATION AVANT PAVAGE & VALVE COIN FABRIQUE & PRINCIPALE	1 086.99
LES P'TITS MOTEURS ENR.	FIL DÉBROUSSAILLEUSE VOIRIE	34.42
LES SERVICES 10-10 INC.	PIÈCES, TRANSPORT & MAIN D'ŒUVRE RÉPARATION POMPE CAMION INCENDIE	1 127.28
MEUNERIE GÉRARD SOUCY INC.	SEMENCE À GAZON SOCCER	106.67
	SEMENCE À GAZON PARCS & TERRAINS JEUX	79.01
	CHAUX & POUBELLE VOIRIE & TERRAIN SOCCER	83.98
MRC DE LOTBINIÈRE	COMPOSTEURS DOMESTIQUES (3) (PAYÉS PAR CONTRIBUABLES)	105.00
OXYGÈNE PRO-TECH INC.	GAZ P/RÉPONDANTS	59.30
	GAZ P/RÉPONDANTS	33.60
	GAZ P/RÉPONDANTS	59.30
PAVAGE LAGACÉ & FRÈRES	RÉPARATION ENTRÉE PRIVÉE DU 232 POULIOT	3 348.43
	ACCOTEMENT RUE MARCEL-FAUCHER, RAPIÉÇAGE COINS GARNEAU & AQUEDUC & RUE LAFLEUR	2 959.28
PETITE CAISSE CHRISTIANE COUTURE	LOCATION LAVEUSE TAPIS & ACC.	56.41
PETITE CAISSE GÉRALD PLAMONDON	PIÈCES & ACC. T/JEUX & PARC J.G. FOURNIER	38.86

SUITE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 05 AOÛT 2008

QUINCAILLERIE MAURICE HAMEL & FILS INC.	PIÈCES & ACC. CHALET SPORTS	29.08
	CIMENT SABLE RUE LAFLEUR	9.69
	NIVEAU VOIRIE	38.37
	PEINTURE & ACC. (HALL ENTRÉE) C/COMM.	44.94
	GOUPILLE & CADENAS LOISIRS	31.24
	TUYAU & COLLIER LOISIRS	3.61
SÉBASTIEN CÔTÉ	OPÉRATEUR NIVELAGE DES RANGS VOIRIE	181.25
SHRED-IT QUÉBEC	DÉCHIQUETAGE ARCHIVES 2008 SECRÉ- TARIAT	172.70
SIGNALISATION LÉ- VIS INC.	DOSSARDS & CASQUES VOIRIE	151.03
SNC-LAVALIN INC.	PLAN INTERVENTION RÉSEAU AQUEDUC (RÉS.156-2008) MISE À JOUR 50%	1 890.66
SOUDURE STE- CROIX ENR.	RÉPARATION REMORQUES, SCIE À CHAÎNE & ESCALIER ARRIÈRE CHALET SPORTS	638.19
STÉPHANE MILOT	FRAIS DÉPLACEMENT JUILLET 2008	41.58
SUPERMARCHÉ STE-CROIX INC.	PRODUITS D'ENTRETIEN INCENDIE	50.12
TRANSPORT ADAPTÉ LOBICAR	PROG. GOUV.AIDE AU TRANSPORT ADAPTÉ (3 ^{ième} VERS.)	50 977.00
TAXI COLIS	TRANSPORT (ÉPANDEUSE À LIGNE) SOC- CER	25.77
ULTRAMAR (BNC)	ESSENCE DAKOTA	88.32
	ESSENCE GMC	122.00
	ESSENCE TONDEUSE	9.85
	DIESEL KUBOTA	49.05
	DIESEL KUBOTA	40.29
	ESSENCE COMPACTEUR & TONDEUSE	30.01
	ESSENCE GMC	123.01
	ESSENCE DAKOTA	82.55
	ESSENCE DAKOTA	74.01
VÉOLIA ES SERVICES D'ASSAINISSEMENT INC.	ENTRETIEN CONDUITE PUISARD RUES GARNEAU & LAFLAMME	921.15
	SOUS-TOTAL	102 323.76
	TOTAL	607 268.31

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS # 08-2008

199-2008

DÉMISSION DE MME NATHALIE BOLDOC, SECRÉTAIRE

Monsieur Jacques Gauthier annonce la démission, à compter du 01 août 2008, de madame Nathalie Bolduc à titre de secrétaire depuis le 9 mars 2004.

Il est proposé par Michel Cameron, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement d'accepter la démission de madame Nathalie Bolduc et de lui transmettre nos sincères remerciements pour le travail accompli tout au cours de ces années au sein de la municipalité de Sainte-Croix.

CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DE SAINTE-CROIX DE LOTBINIÈRE INC.

200-2008

COMPTE À PAYER

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

SUITE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 05 AOÛT 2008

CENTRE CULTUREL

SALAIRES DE JUILLET 2008 – RATIFICATION

SALAIRES BRUTS DU 22 JUIN 2008 AU 26 JUILLET 2008	DIRECTEUR DES LOISIRS	3 222.80
	SALAIRES DES EMPLOYÉS DE LA MAINTENANCE	847.59
	AVANTAGES SOCIAUX	619.89
	SOUS-TOTAL	4 690.28

COMPTES PAYÉS DE JUILLET 2008 - RATIFICATION

HYDRO-QUÉBEC	ARÉNA	632.07
LAROSE & FILS INC.	PRODUITS D'ENTRETIEN	40.71
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	REMISE MAI 2008	1 441.67
	REMISE TPS & TVQ AVRIL-MAI-JUIN 2008	1 142.25
PRODUITS CAPITAL	PRODUITS D'ENTRETIEN	181.10
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANA- DA	REMISE JUIN 2008 (ASS. COLL.)	510.92
	REMISE JUIN 2008	255.23
RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX	PERMIS ALCOOL 2007-2008	910.00
ROGERS SANS-FIL	CELLULAIRE GÉRALD PLAMONDON	44.53
	CELLULAIRE GÉRALD PLAMONDON	45.42
STANDARD LIFE	ASS. COLLECTIVE JUILLET 2008	553.84
SYNDICAT DES EMPLOYÉS MUN.	REMISE JUIN 2008	36.74
TÉLUS COMMUNICATIONS INC.	SERVICE TÉLÉPHONIQUE JUIN	320.98
FRAIS DE FINANCEMENT	FRAIS BANCAIRES	50.00
	SOUS-TOTAL	6 165.46

COMPTES À PAYER DE JUILLET 2008

CIMCO RÉFRIGÉRATION	ENT. & RÉP. FILTREUR À SAUMURE (RÉSOLUTION 100-2008)	3 369.32
GÉRALD PLAMONDON	FRAIS DÉPLACEMENT JUIN & JUIL- LET	149.23
REBOURRAGE S. LECLERC	REBOURRER CHAISES + CUIRET- TE RESTAURANT	105.00
	SOUS-TOTAL	3 623.55
	GRAND TOTAL	14 479.29

201-2008

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - COOPÉRATIVE JEUNESSE DE SERVICES DE LOTBINIÈRE

Monsieur David Dumais, représentant pour cet organisme, est présent à cette assemblée.

ATTENDU QUE la Coopérative jeunesse de services en est à sa septième édition, laquelle a démarré ses opérations à Sainte-Croix à l'été 2002;

ATTENDU QUE la création de la coopérative a été initiée par des concitoyens de Sainte-Croix;

SUITE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 05 AOÛT 2008

ATTENDU QUE cette coopérative a comme objectif de répondre au besoin de trouver un emploi d'été, initier les jeunes au fonctionnement démocratique d'une association, à l'organisation collective de travail, à la gestion coopérative et aux rouages du marché;

ATTENDU QUE les opérations de la coopérative regroupent aussi les municipalités de Lotbinière, Saint-Édouard, Laurier-Station et Issoudun;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement de verser à Coopérative jeunesse de services de Lotbinière une somme de 250,00 \$ à titre d'appui financier dans le cadre de leur activité pour la saison estivale 2008.

URBANISME

RAPPORTS DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (18 JUIN ET 16 JUILLET 2008)

DÉPÔT

Dépôt des rapports du comité consultatif d'urbanisme des séances régulières du 18 juin et 16 juillet 2008.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

202-2008

DOSSIER CANADA PIPE COMPANY LTD, LOT 3 592 330

Le conseil municipal prend connaissance de la demande de dérogation mineure de Canada Pipe Company Ltd et localisée au : 6200 rue Principale, Sainte-Croix, lot 3 592 330, qui vise à régulariser une situation existante depuis l'émission du permis de construction (20 octobre 1999). L'implantation de l'écran tampon a été faussée, donc la clôture située derrière les arbres est à 6,38 mètres au lieu de 7,5 mètres et l'écran d'arbres est localisé à 1,38 mètre au lieu de 2,5 mètres tel qu'il est prescrit par la réglementation.

Il prend également connaissance de la recommandation du comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'accepter cette demande.

Le conseil donne audience à tout intéressé désirant se faire entendre.

Après délibérations, il est proposé par Michel Cameron, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement d'accepter la demande de dérogation mineure de Canada Pipe Company Ltd, lot 3 592 330, selon la recommandation du comité consultatif d'urbanisme.

203-2008

DOSSIER DE MME DORIS MORENCY, LOT 3 591 734

Le conseil municipal prend connaissance de la demande de dérogation mineure de Mme Doris Morency et localisée au : 14 côte des Sous-Bois, Sainte-Croix, lot 3 591 734, qui vise à permettre l'agrandissement du bâtiment principal côté ouest afin que la marge de recul latérale soit réduite de 3,0 mètres à 1,06 mètre, ledit bâtiment possède un droit acquis.

Il prend également connaissance de la recommandation du comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'accepter cette demande.

Le conseil donne audience à tout intéressé désirant se faire entendre.

Après délibérations, il est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'accepter la demande de dérogation mineure de Mme Doris Morency, lot 3 591 734, selon la recommandation du comité consultatif d'urbanisme.

VOIRIE

PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RUE MARCEL-FAUCHER (PROLONGEMENT PHASE 2)

204-2008

ÉCLAIRAGE PUBLIC – SOUMISSION(S)

Une (1) soumission reçue :

SUITE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 05 AOÛT 2008

➤ Groupe Castonguay inc. 10 947,75 \$

Le prix indiqué inclus toutes taxes.

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement d'accepter la soumission et d'accorder le contrat d'entreprise à Groupe Castonguay inc. pour le prix de 10 947,75 \$, incluant toutes taxes selon la recommandation de monsieur Stéphane Milot, directeur des travaux publics.

205-2008

HONORAIRES PROFESSIONNELS N° 2 (TEST TECH INC.)

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement de payer à « Test Tech inc. » la somme de 1 968,59 \$ relativement à une inspection télévisée et un nettoyage de conduite pour le projet de développement de la rue Marcel-Faucher (prolongement phase 2), telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 007225 datée du 20 juin 2008.

PROLONGEMENT DE LA RUE LECLERC ET DU CHEMIN DE L'AQUEDUC

206-2008

ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 413-2008

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix désire se prévaloir du pouvoir prévu au deuxième alinéa à l'article 1063 du Code municipal du Québec;

ATTENDU QU'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la session du conseil tenue le deuxième jour de juillet 2008;

ATTENDU QU'il y a dispense de lecture pour ce dit règlement, les membres de ce conseil déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR : Michel Routhier

APPUYÉ PAR : Berchmans Dancause

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le présent règlement portant le numéro 413-2008 est adopté et que ce conseil ordonne et statue ainsi qu'il suit :

QUE le règlement numéro 413-2008 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

PROJET DE DÉVELOPPEMENT RUE DESROCHERS

207-2008

ASPHALTAGE – SOUMISSION(S)

Deux (2) soumissions reçues :

➤ Ray-Car, Division de Sintra inc. 30 771,98 \$
➤ Les Entreprises Lévisiennes inc. 37 083,95 \$

Les prix indiqués incluent toutes taxes.

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'accepter la plus basse soumission et d'accorder le contrat d'entreprise à Ray-Car, Division de Sintra inc. pour le prix de 30 771,98 \$, incluant toutes taxes.

QUE le maire, Jacques Gauthier, et le directeur général et secrétaire-trésorier, Bertrand Fréchette, soient autorisés à signer ledit contrat d'entreprise.

RAPIÉÇAGE MÉCANIQUE DES CHEMINS ET RANGS

208-2008

DÉCOMPTE PROGRESSIF N° 2 ET RÉCEPTION FINALE

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement d'accepter le décompte progressif n° 2 et la réception finale pour les travaux de rapiéçage

SUITE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 05 AOÛT 2008

mécanique selon la recommandation du directeur des travaux publics et d'autoriser le paiement d'une somme de 42 507,60 \$ à Pavage Lagacé et Frères, 9143-8119 Québec inc., aux termes du contrat intervenu entre les parties le 18 juin 2008.

HYGIÈNE DU MILIEU

USINE DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE À SAINT-ÉDOUARD

CONSTRUCTION D'UN 3^{IÈME} PUIITS ET D'INFRASTRUCTURES À SAINT-ÉDOUARD

209-2008

PARTICIPATION FINANCIÈRE N^O 17 DE SAINT-ÉDOUARD (G.P.C. EXCAVATION INC.)

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de payer à la municipalité de Saint-Édouard la somme de 112 499,31 \$ relativement aux travaux du projet de construction d'un 3^{ème} puits et d'infrastructures à Saint-Édouard (phase II), telle que plus amplement détaillée à la facture numéro CRF800065 datée du 01 juillet 2008.

CONSTRUCTION D'UNE CONDUITE D'AMENÉE ET MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS DE CAPTAGE P1 & P2

210-2008

DIRECTIVE DE CHANGEMENT N^O 3

ATTENDU la directive de changement n^o 3 préparée par SNC-Lavalin inc., et datée du 16 juillet 2008 pour le prix de 601,67 \$, taxes incluses;

ATTENDU QUE la mise en place d'un manchon de branchement 250 X 250 X 25 mm en PVC ainsi que deux joints de retenue sur la conduite de contact est nécessaire à la réalisation du projet;

IL est proposé par Michel Cameron, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement d'accepter la présente directive de changement telle que présentée.

211-2008

DÉCOMPTE PROGRESSIF N^O 1 (LES EXCAVATIONS H. ST-PIERRE INC.)

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement de payer à « Les Excavations H. St-Pierre inc. » la somme de 73 895,15 \$ relativement aux travaux du projet de construction d'une conduite d'amenée et mise aux normes des installations de captage P1 & P2, telle que plus amplement détaillée au bordereau de quantité daté du 19 juillet 2008 et selon la recommandation de SNC-Lavalin inc.

RÉFECTION D'ÉMISSAIRE

AVIS DE MOTION (RÈGLEMENT D'EMPRUNT N^O 414-2008)

Avis de motion est donné par Michel Routhier, que lors d'une session ultérieure, le conseil municipal présentera le projet de règlement d'emprunt numéro 414-2008 décrétant des travaux de reconstruction d'un tronçon de l'émissaire sanitaire dans la partie terrestre de la falaise du parc Détente qui consistent principalement à des travaux de remblai de la conduite sanitaire, travaux de stabilisation de talus, ajustement de pente, construction de tranchées drainantes, correction de petits glissements, démantèlement de clôture si requis et ensemencement du terrain.

Décrétant des travaux de reconstruction de l'émissaire pluvial dans la falaise de la rue Auger, zone 2 du secteur des industries de la Rive-Sud ltée, qui consistent principalement à des travaux d'excavation, fourniture de matériel, empierrement, reprofilage du talus, ensemencement et raccordement des émissaires des industries adjacentes à notre réseau, et ce, à leur frais, et pour autoriser un emprunt de ± sept cent quarante-neuf mille trois cent six dollars (749 306 \$) pour en acquitter le coût municipal.

Demande de dispense de lecture est faite pour ce règlement, tous ayant reçu copie du dit projet de règlement.

SUITE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 05 AOÛT 2008

VARIA

M.R.C. DE LOTBINIÈRE

212-2008

PARTICIPATION ET NOMINATION AUX LOISIRS INTERMUNICIPAUX

ATTENDU QUE la MRC de Lotbinière est désireuse d'améliorer l'offre de loisir sur son territoire;

ATTENDU QUE la MRC a réservé un montant de 30 000 \$ pour ce projet à partir du Pacte rural 2;

ATTENDU QUE la MRC a fait une demande d'aide financière au Forum Jeunesse Régional Chaudière-Appalaches pour permettre à l'Association des Responsables des Loisirs de Lotbinière (ARLL) d'engager 2 ressources à demi-temps pour travailler au niveau local et régional;

ATTENDU QU'une réponse positive a été rendue par le Forum Jeunesse Régional Chaudière-Appalaches conditionnelle à l'implication des municipalités de la MRC de Lotbinière pour les deux prochaines années;

ATTENDU QU'une implication des municipalités consiste à mandater un responsable des loisirs pour participer aux rencontres trimestrielles de l'ARLL afin de représenter sa municipalité;

IL est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de nommer M. Gérald Plamondon, directeur des loisirs et de la culture, comme responsable des loisirs pour représenter notre municipalité pour les deux prochaines années et de nommer M. Jean-Pierre Ducruc, conseiller municipal, comme remplaçant en cas d'absence.

COMMISSION DE TOPONYMIE DU QUÉBEC

213-2008

VERBALISATION DU LOT 3 856 179 CHEMIN « DU QUAI »

ATTENDU la demande de résidants dans le secteur de la rue du Bateau afin de faire reconnaître et verbaliser l'ancien chemin menant au vieux quai de l'époque, lequel appartient à la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE cet ancien chemin fait partie de l'histoire comme en témoigne de nombreuses photos de l'époque;

CONSIDÉRANT QUE ce conseil juge nécessaire de mieux identifier ce lot pour la conservation de notre patrimoine et aux fins d'une meilleure localisation et d'application administrative;

IL est proposé par Jean Lafleur, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement de verbaliser l'ancien chemin du quai sous le nom de chemin « du Quai ».

CHAMBRE DE COMMERCE DE LOTBINIÈRE

214-2008

APPUI AU PACTE RURAL 2

ATTENDU la demande d'appui de la nouvelle Chambre de commerce de Lotbinière afin d'obtenir du financement auprès du « Pacte rural 2 » de la M.R.C. de Lotbinière, et ce aux fins de fournir une ressource pour ses membres;

ATTENDU QUE la nouvelle chambre de commerce a pour mission de promouvoir et soutenir l'économie et le développement local en étant porte-parole des gens d'affaires de la région de Lotbinière;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'appuyer la nouvelle Chambre de commerce de Lotbinière dans leur démarche auprès du comité d'évaluation du programme « Pacte rural 2 ».

MAISON DE LA FAMILLE

Dépôt du rapport de consultation du 04 mai 2008.

SUITE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 05 AOÛT 2008

AVIS D'ÉVACUATION

215-2008

RECOMMANDATIONS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

ATTENDU QU'en raison des fortes pluies reçues depuis un certain temps, il a été constaté que plusieurs glissements de terrain sont survenus sur notre territoire et principalement dans la falaise du secteur de la rue du Bateau longeant le fleuve St-Laurent;

ATTENDU QUE le ministère de la Sécurité publique a été saisi de ce fait et a fait expertiser ledit secteur par le ministère des Transports du Québec, à notre demande, le mercredi 30 juillet 2008;

ATTENDU QUE la municipalité est saisie des premières recommandations du ministère des Transports du Québec pour les résidences du 32, 36 et 46 rue du Bateau;

ATTENDU QUE le ministère recommande, dans leur avis technique préliminaire, d'évacuer leur résidence vu les risques imminents de glissements de terrain éventuels;

ATTENDU QU'il est recommandé qu'une firme spécialisée en géotechnique soit mandatée afin d'étudier et de proposer une solution afin de sécuriser l'arrière de ces trois résidences;

CONSIDÉRANT QUE ces résidents sont potentiellement éligibles au Programme d'aide financière relatif à l'imminence de mouvements de sol de la sécurité publique;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a le devoir d'assurer la sécurité de ses concitoyens dans la mesure de leur collaboration et bonne volonté;

CONSIDÉRANT l'avis technique préparé par le ministère des Transports du Québec nous indiquant de façon imminente les risques pour les résidents concernés;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement d'informer les résidents concernés des risques imminents de danger, et d'ordonner à ces trois résidents mentionnés au préambule de même qu'à leurs occupants, d'évacuer immédiatement leur immeuble pour leur sécurité, tant et aussi longtemps que les correctifs ne seront pas apportés conformément aux recommandations de l'avis technique du ministère des Transports du Québec.

QU'avant de réintégrer leur immeuble, qu'ils devront démontrer hors de tout doute, que les correctifs ont été apportés conformément au rapport des experts en géotechnique.

Messieurs Jean Rousseau et Serge Nadeau, résidents au 32 et 36 rue du Bateau, sont présents à cette assemblée.

216-2008

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de lever la présente séance à 20 : 45 heures.

Jacques Gauthier
Maire

Bertrand Fréchette
Directeur général et
secrétaire-trésorier